

<u>Nombre de Conseillers :</u>	L'an deux mille dix-sept, le 13 février à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil Communautaire à SEYSSEL - 74, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD
En exercice : 33	
Présents : 27	<b>Date de convocation :</b> 07 février 2017
Pouvoirs : 6	<b>Présents</b> Mmes Carine LAVAL, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Mylène DUCLOS, Anne-Marie BAILLEUL, Paulette LENORMAND.
Votants : 33	Mrs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, Grégoire LAFEVERGES, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Jean-Marc LAGRIFFOUL, Christian VERMELLE, André BOUCHET, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Gilles PASCAL, Pascal COULLOUX, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MACHARD
Pour : 33	
Contre : 0	
Nul : 0	
<b>N° CC 20/2017</b>	<b>Pouvoirs</b> Mme Christine VIONNET a donné pouvoir à M. Hugues PERROT, M. Joseph TRAVAIL a donné pouvoir à M. Gilles PILLOUX, M. Bernard CHASSOT a donné pouvoir à M. Patrice GAILLARD, M. Bruno PENASA a donné pouvoir à M. Orlando DOMINGUES, M. Alain CHAMOSSET a donné pouvoir à M. Patrick FALCOZ, M. Jean-Paul FORESTIER a donné pouvoir M. Christian VERMELLE.  <b>Absents excusés</b> M. Thierry DEROBERT  Mme Marthe CUTELLE été élue secrétaire de séance

**Objet : Adhésion à l'Association des Maires de Haute Savoie**

Vu les statuts de l'Association des Maires de Haute Savoie,  
Considérant que les Communautés de communes du Val des Usse, de la Semine et du Pays de Seyssel étaient adhérentes à l'AMF 74,

Il est proposé au Conseil Communautaire, en se substituant aux trois communautés de communes précédemment nommées, d'adhérer à l'AMF 74 comprenant l'accès au service général de l'ADM 74, l'accès au 4 modules du service informatique (gestion financière, ressources humaines - paie, DADSU, relation citoyens (facturation), dématérialisation des flux comptables et factures - Chorus Pro), l'usage de la plateforme de dématérialisation des marchés publics, l'exploitation du logiciel Berger Levrault, et éventuellement le service complémentaire « Site Internet-Portail 74 ».

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré accepte d'adhérer à l'AMF 74 pour les modules indiqués ci-dessus.

Le Président,

Paul RANNARD

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de sa transmission  
En Sous-préfecture le :  
Et de sa publication ou notification le :  
A Seyssel, le  
Le Président,  
Paul RANNARD



